

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 11 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE
membres titulaires.

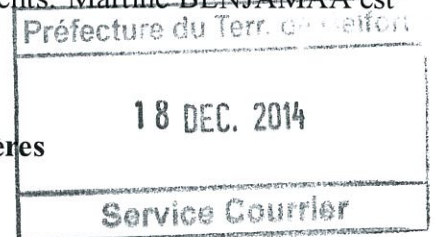
Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 4 décembre	Vendredi 5 décembre	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. ~~Martine BENJAMAA~~ est désignée.



2014-08-21D – Admission en Non Valeur-Budget Ordures Ménagères
Rapporteur : André HELLE

*Vu l'article R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'état des titres irrécouvrables transmis par Madame la Trésorière de Delle pour lesquels il a été demandé l'admission en non-valeur,*

Toute facture émise concernant la redevance Ordures Ménagères sur le budget annexe ordures ménagères est prise en charge par la trésorerie de Delle qui se doit de la recouvrer auprès des abonnés.

Un certain nombre de factures éditées par la CCST n'ont pu être recouvrées par les procédures traditionnelles, cette situation aboutissant de la part de l'huissier de la trésorerie à un constat de carence et d'irrecouvrabilité.

Vu les justificatifs présentés au sens desquels l'irrecouvrabilité apparaît certaine, il est proposé d'admettre en non-valeur les sommes ci-après, dont le détail figure en annexe.


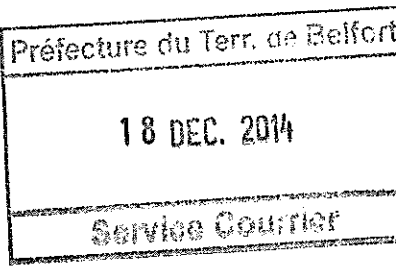

Courrier 1 de la trésorerie en date du 10/11/2014	1 225.22 €
Courrier 2 de la trésorerie en date du 10/11/2014	2 861.19 €
Montant total	4086.41 €

Vu le bien-fondé de la demande,

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De prononcer l'admission en non-valeur de la somme susvisée,**
- **De préciser que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2014 : Chapitre 65 – nature 654 – fonction 812**

Pour le Président
Le Vice-Président
P. Oser

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p> 
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 DEC. 2014 Et publication ou notification le 18 DEC. 2014</p>	
<p>Le Président,</p> 	<p><i>P. Oser</i> Pour le Président Le Vice-Président</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE DELLE

Delle, le 10/11/2014

28 RUE Scherer
90100 DELLE
Tél. : 03 84 36 04 85

Votre correspondant : Mme Michèle Furrer
Courriel : michele.furrer@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h
Sauf mercredi

Monsieur le Président

CCST budget ordures ménagères

Objet : Titres irrécouvrables.

Monsieur le Président,

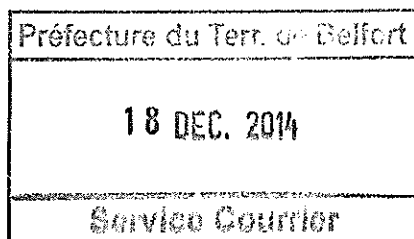
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint 1 état concernant les sommes restant dues par vos redevables pour un montant total de 2 861.19€

Je n'ai pu procéder au recouvrement des titres aux motifs énoncés sur le document et vous demande l'admission en non-valeurs de ces sommes irrécouvrables.

Je vous remercie de bien vouloir accepter cet état et de me transmettre **un mandat par état** imputé au compte 6542 «créances éteintes».

Je vous rappelle qu'une collectivité doit constituer des provisions obligatoires à hauteur des risques d'irrécouvrabilité selon l'article R2321-2 du CGCT (cf mon courrier du 23 avril 2010)

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Le Trésorier

Pr

Catherine Rousset

Préfecture du Terr. de Belfort

18 DEC. 2014

Service Courrier

090005

TRES. DELLE

Etat des présentations et admissions en non-valeur

61202 CCST ORDURES MENAGERES

ORIGINE DOCUMENT :

Numéro du poste comptable : 090005 TRES. DELLE
Budget collectivité : CCST ORDURES MENAGERES
Id de la liste de présentation en NV : Id de la li

**61202 – CCST ORDURES MENAGERES****Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux**

Arrêtées à la date du 05/11/2014

Numéro de la liste : 1282490233

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

II demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :
2 861,19 Euro(s)

Édition du 05/11/2014

Page 1



61202 – CCST ORDDURES MENAGERES

Synthèse de la présentation en non-valeur

Arrêtées à la date du : 05/11/2014

Numéro de la liste : 1282490233 – 25 Pièces présentées pour un montant de : 2 861,19

catégories et natures juridiques de débiteurs				
Personne physique – Inconnue		22	Pièces pour	2 609,19
Personne morale de droit privé – Société		3	Pièces pour	252,00
DIVERS		3	Pièces pour	252,00
OM		12	Pièces pour	1 286,12
redevance OM		10	Pièces pour	1 323,07
Clôture insuffisance actif sur RI-LJ		9	Pièces pour	1 112,29
Surendettement et décision effacement de dette		16	Pièces pour	1 748,90
Inférieur strictement à 100		11	Pièces pour	713,58
Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000		14	Pièces pour	2 147,61
Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000		0	Pièces pour	0,00
Supérieur ou égal à 5000		0	Pièces pour	0,00
exercice de P.E.C		2014		
		2013	Pièces pour	258,86
		2012	Pièces pour	824,63
		2011	Pièces pour	745,51
		2010	Pièces pour	840,90
		2009	Pièces pour	131,24
			Pièces pour	60,05



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE DELLE

Delle, le 10/11/2014

28 RUE Scherer
90100 DELLE
Tél. : 03 84 36 04 85

Votre correspondant : Mme Michèle Furrer
Courriel : michele.furrer@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h
Sauf mercredi

Monsieur le Président

CCST Budget ordures ménagères

Objet : Titres irrécouvrables.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint 2 états concernant les sommes restant dues par vos redevables pour un montant total de 1225.22 euros.

Je n'ai pu procéder au recouvrement des titres aux motifs énoncés sur le document et vous demande l'admission en non-valeurs de ces sommes irrécouvrables.

Je vous remercie de bien vouloir accepter cet état et de me transmettre un mandat par état imputé au compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Je vous rappelle qu'une collectivité doit constituer des provisions obligatoires à hauteur des risques d'irrécouvrabilité selon l'article R2321-2 du CGCT (cf mon courrier du 23 avril 2010)

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Trésorier

Catherine Rousset

090005

TRES. DELLE

Etat des présentations et admissions en non-valeur

61202 CCST ORDURES MENAGERES

3

2

ORIGINE DOCUMENT :

4

23

Numéro du poste comptable : 090005 TRES. DELLE
Budget collectivité : CCST ORDURES MENAGERES
Id de la liste de présentation en NV : Id de la li

**61202 – CCST ORDURES MENAGERES****Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux**

Arrêtées à la date du 05/11/2014

Numéro de la liste : 1559270833

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :
46,58 Euro(s)

Édition du 05/11/2014

Page 1

61202 – CCST ORDURES MENAGERES

Synthèse de la présentation en non-valeur

Arrêtées à la date du : 05/11/2014

Numéro de la liste : 1559270833 – 110 Pièces présentées pour un montant de :

46,58

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique – Inconnue		Personne physique – Particulier	
Catégories de produits	DIVERS	1	Pièces pour	0,02
	OM	37	Pièces pour	18,16
	redevance OM	72	Pièces pour	28,40
Niveaux de présentation	RAIR inférieur seuil poursuite	110	Pièces pour	46,58
Niveaux de montant	Inférieur strictement à 100	110	Pièces pour	46,58
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	0	Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00
Années de P.E.C	2014	34	Pièces pour	13,41
	2013	26	Pièces pour	10,76
	2012	19	Pièces pour	9,03
	2011	29	Pièces pour	12,58
	2010	2	Pièces pour	0,80

090005

TRES. DELLE

Etat des présentations et admissions en non-valeur

61202 CCST ORDURES MENAGERES

ORIGINE DOCUMENT :

Numéro du poste comptable : 090005 TRES. DELLE
Budget collectivité : CCST ORDURES MENAGERES
Id de la liste de présentation en NV : Id de la li

61202 – CCST ORDURES MENAGERES

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 05/11/2014

Numéro de la liste : 1359770533

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :

1 178,64 Euro(s)

Édition du 05/11/2014

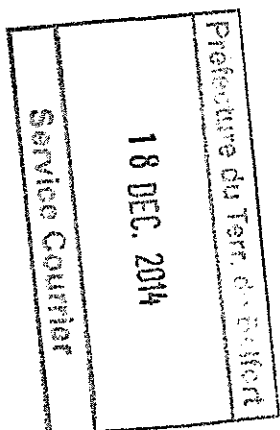
Page 1



61202 – CCST ORDURES MENAGERES

Synthèse de la présentation en non-valeur

Arrêtées à la date du : 05/11/2014



Numéro de la liste : 1359770533 – 12 Pièces présentées pour un montant de : 1 178,64

catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique – Inconnue	12	Pièces pour	1 178,64
catégories de produits	DIVERS	6	Pièces pour	669,17
	OM	4	Pièces pour	419,32
	redevance OM	2	Pièces pour	90,15
titres de présentation	Poursuite sans effet	10	Pièces pour	1 088,49
	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements annexes pour SA ou SR ou SA CAF	2	Pièces pour	90,15
échecs de montant	Inférieur strictement à 100	6	Pièces pour	280,52
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	6	Pièces pour	898,12
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00
catégorie de P.E.C	2013	2	Pièces pour	90,15
	2009	1	Pièces pour	9,22
	2008	2	Pièces pour	269,18
	2007	2	Pièces pour	291,04
	2006	2	Pièces pour	337,90
	2005	3	Pièces pour	181,15